

Conseil Municipal de Montjoux
Extrait du compte-rendu de la séance du 4 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 4 novembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

Etaient présents Mesdames Claire CHASTAN, Frédérique LECOINTE, Cécile ROBERT et Patricia VIOLET, Messieurs Guy FAURE, Gilles FLORIS, Christian ALAIZE et Pascal KEINBORG.

Etait absents excusés : Monsieur Jean-Paul TERROT qui avait donné procuration à Madame Claire CHASTAN et Monsieur Guillaume LONGUENESSE qui avait donné procuration à Monsieur Christian ALAIZE.

Secrétaire de séance : Monsieur Guy FAURE

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 octobre 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Ajout de points à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour un point concernant la Salle des Fêtes et un point concernant le versement d'un acompte au tailleur de pierres. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

Espaces publics de La Paillette : état d'avancement

Monsieur le Maire rend compte que jusqu'à présent le calendrier du projet est respecté et que le chantier, qui fait chaque lundi l'objet d'une réunion d'avancement, est conduit dans de très bonnes conditions par toutes les entreprises. Ainsi la route de Dieulefit sera ré ouverte comme prévu et a pu l'être momentanément ces jours ci ; la route de Vesc est à nouveau praticable ; la pose des pavés est pratiquement terminée, les enrobés seront coulés pour la fin novembre. La fontaine sera installée pour le 22 décembre, il est décidé après discussion de ne pas donner suite au projet d'éclairage, cette installation étant peu fiable et trop onéreuse.

Monsieur le Maire ajoute que la Région vient de décider de subventionner notre projet pour un montant de 34500 Euros. Il indique par ailleurs qu'il n'y a pas de risque de télescopage entre les travaux en cours et le cheminement de la fibre optique, les fourreaux de réservation étant déjà installés.

Contrats d'Assurances de la commune

Patricia Violet fait le point de ses contacts avec la SMACL à l'occasion du renouvellement annuel des contrats d'assurances de la commune. Elle indique que sera ajoutée une souscription pour la STEP. Par ailleurs, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas opter pour la formule de contrats avec franchise. Il apparaît en effet que la différence de dépenses (2506 Euros par an contre 2422 Euros avec franchise) n'est pas très importante alors qu'il est probable que de nombreux petits travaux seront nécessaires l'an prochain pour des sommes inférieures à 300 Euros, seuil de ladite franchise.

Utilisation de la salle des fêtes

Radiola, web radio locale du pays de Dieulefit- Bourdeaux, organise le 11 décembre prochain en liaison avec deux autres radios locales (Vallée de la Drôme et Vallée des Baronnies) une soirée gratuite de projection de films et de documentaires à l'occasion de la période de résidence d'un journaliste sur le territoire. Cette résidence est soutenue par la DRAC Auvergne- Rhône Alpes, la CAF, le Département de la Drôme et la Communauté de communes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de répondre favorablement à la demande de Radiola qui souhaite pour cette soirée la mise à disposition gratuite de la salle de fêtes.

Informations et questions diverses

Ce jeudi 7 novembre à 19 h 30 à la salle des fêtes est organisée une soirée de rencontre avec les artistes du collectif FAUnes. Ce collectif a été retenu pour une résidence d'artistes sur la communauté de communes, il est basé dans la Drôme. Il organisera en outre le 16 et le 17 décembre des ateliers de danse. Le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour ces occasions.

Séance levée à 22 heures.